

Automne 2017 VOLUME 28 NUMÉRO 3

ESQUISSES



POLITIQUE
DE L'ARCHITECTURE
À NOTRE TOUR



LE FRUIT EST MÛR

Nathalie Dion, présidente

Au printemps 2013, mon prédécesseur, André Bourassa, appelait sur cette page à un mouvement collectif en faveur de la mise en œuvre d'une politique québécoise de l'architecture. « Une telle politique devrait être basée sur la qualité des aménagements et des bâtiments. Celle-ci, rappelons-le, est loin d'être l'apanage des architectes ou d'une élite intellectuelle. Elle influe au quotidien sur la qualité de vie de tous les citoyens », écrivait-il. Quatre ans et demi plus tard, le message a fait du chemin !

Dans un effort sans précédent, l'OAQ a effectué cette année, avec l'aide de l'Institut du Nouveau Monde, une tournée de 13 villes pour entendre les citoyens s'exprimer sur cette question. Les commentaires recueillis, que nous vous présentons dans le dossier de ce numéro d'*Esquisses*, confirment que le fruit est mûr. En gros, les citoyens soulignent que la notion de qualité architecturale gagnerait à être mieux connue du grand public et des décideurs. Ils veulent aussi plus de cohérence dans la réglementation et souhaitent que l'architecture reflète davantage les caractéristiques locales en matière de climat, de culture et de ressources. Efficacité énergétique, respect du patrimoine, accessibilité des espaces publics et participation citoyenne sont d'autres thèmes qu'une politique québécoise de l'architecture permettrait de mettre en relation dans une vision globale. En parallèle, l'idée de cette politique a reçu l'appui officiel d'une quarantaine de villes et d'arrondissements réunissant une population de plus de 3,5 millions de personnes.

De plus, à la suite de consultations publiques auxquelles nous avons participé, le projet de politique québécoise de la culture, dévoilé à la fin de juin par le ministère de la Culture et des Communications, prévoit le lancement de travaux en vue de la création d'une stratégie

gouvernementale pour la qualité architecturale. On ne sait pas encore ce que contiendra cette stratégie, mais vous pouvez compter sur l'OAQ pour se positionner comme un interlocuteur de premier plan au cours de son élaboration. C'est du moins ce que nous avons exprimé au ministre à la rentrée, lors de la deuxième ronde de consultations portant sur le projet.

Les architectes ont beau y croire, pour qu'une architecture de qualité prenne forme, leurs clients et le public doivent être convaincus qu'il s'agit d'un investissement rentable pour l'avenir, et non d'un luxe.

Toutefois, convaincre le gouvernement ne suffit pas. Il faut aussi intensifier le dialogue avec le secteur privé. L'argument qui portera le plus sera sans doute celui du rendement de l'investissement. À ce chapitre, je tiens à saluer la volonté de l'Association des architectes en pratique privée du Québec de s'associer aux universités afin de produire des études de cas démontrant la valeur de l'architecture de qualité. Cet exercice, je l'espère, permettra de générer des données sur lesquelles les défenseurs de la qualité pourront s'appuyer.

L'idée d'un dialogue entre les parties prenantes du cadre bâti est justement ce qui fait avancer la cause de la qualité

architecturale dans certains pays. Ainsi, l'État allemand a créé une fondation vouée à ce qu'on appelle la Baukultur, ou « culture du bâti », afin de sensibiliser les citoyens, les acteurs de la construction et les différentes instances sur tout le territoire. Cela a donné lieu à des projets à valeur ajoutée, comme un dispositif de protection contre les inondations qui s'harmonise avec le paysage dans une ville en bordure du Danube. En France, où la réglementation sur l'architecture vient d'être resserrée, une stratégie nationale prévoit entre autres la création des Journées nationales de l'architecture et la mise en place d'activités de formation sur les questions liées à l'architecture pour les fonctionnaires et les élus. Une mission d'études sur la valeur économique de l'architecture figure également au programme.

C'est vrai ici aussi : les architectes ont beau y croire, pour qu'une architecture de qualité prenne forme, leurs clients et le public doivent être convaincus qu'il s'agit d'un investissement rentable pour l'avenir, et non d'un luxe.

C'est dans cet esprit de dialogue que l'OAQ organise le Forum pour une politique québécoise de l'architecture, le 28 septembre prochain. Ce sera l'occasion de découvrir des politiques architecturales d'ailleurs, de discuter du contenu de celle que nous voudrions voir adopter au Québec et de peaufiner une déclaration officielle qui donnera encore plus de force à notre message.

Alors que j'entame cet automne mon troisième et dernier mandat à la présidence de l'OAQ, j'entends tout faire pour que se concrétise cette politique québécoise de l'architecture et, surtout, pour qu'émerge une qualité architecturale qui profite à tous.



TOURNÉE DE CONVERSATIONS PUBLIQUES

Ouvrir la discussion

Du 14 mars au 6 juin 2017, l'OAQ a mené, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, une tournée de conversations publiques portant sur son projet central, l'adoption d'une politique québécoise de l'architecture. Bilan d'un exercice qui a contribué à mettre l'architecture à l'ordre du jour des préoccupations citoyennes.

Christine Lanthier

Le vent siffle violemment à travers le toit du monastère des Augustines, à Québec, sous lequel les représentantes de l'OAQ et de l'Institut du Nouveau Monde (INM) attendent les participants à la première soirée de conversation publique sur une politique québécoise de l'architecture. La tempête, qui s'annonce monstre, découragera-t-elle les citoyens de prendre part au rendez-vous? Vers 18 h 10, la salle compte finalement une cinquantaine de participants. Les organisatrices sont soulagées. La séance peut commencer.

Après avoir visionné une vidéo explicative, les participants, réunis en petits groupes de cinq ou six personnes, sont invités à parler de ce qui leur plaît et leur déplaît dans leur environnement bâti. Puis l'animatrice, Liane Morin,

de l'INM, propose aux participants d'imaginer ce qu'ils feraient s'ils étaient « ministre de l'Architecture ». Les commentaires et les idées fusent, tant de la part des architectes que des représentants d'associations et de simples citoyens. À chaque table, un secrétaire désigné note les interventions, qui seront ensuite résumées devant l'assemblée lors des deux plénières de la soirée.

Dans les semaines qui ont suivi, le même processus s'est répété dans 12 autres villes. Au total, incluant la participation en ligne, plus de 500 personnes ont pris part à la discussion. La démarche visait à échanger avec le grand public sur la nécessité, pour le Québec, d'adopter une politique de l'architecture, comme l'ont déjà fait plusieurs

pays, régions et villes, notamment en Europe. Comme le disait la présidente de l'Ordre au début de chaque soirée, « Cette politique n'est pas encore écrite. C'est au gouvernement de l'écrire. Ce que nous pouvons faire ensemble, c'est le convaincre d'aller de l'avant et susciter un foisonnement d'idées pour améliorer la qualité de l'architecture au Québec. »

Malgré la distance qui les sépare, les participants des différentes municipalités ont émis des propos somme toute convergents. Le rapport préparé par l'Institut du Nouveau Monde dresse une série de constats qui font preuve de l'aspiration du public à une architecture mieux planifiée, dans un souci de mieux-être collectif. →



QUESTIONS POSÉES AUX PARTICIPANTS

En quoi l'architecture influe-t-elle sur votre quotidien ?

- Qu'est-ce que vous appréciez dans les bâtiments et les lieux publics qui vous entourent ?
 - Que changeriez-vous ?
- Quels projets de développement vous inquiètent et pourquoi ?
 - Quels sont ceux qui vous enthousiasment et pourquoi ?

Si vous étiez « ministre de l'Architecture », que feriez-vous...

- pour améliorer la qualité des bâtiments – esthétique, fonctionnalité, durabilité ?
- pour diminuer l'empreinte écologique des constructions ?
- pour mieux guider les donneurs d'ouvrage ?
- pour préserver et mettre en valeur le patrimoine et les paysages ?
- pour améliorer l'aménagement du territoire ?
- pour prendre en compte l'avis des usagers, des habitants ?

VILLES VISITÉES / NOMBRE DE PARTICIPANTS

Québec
50

Rouyn-Noranda
24

Saguenay
42

Rimouski
37

Sherbrooke
34

Longueuil
34

Drummondville
18

Saint-Jérôme
35

Laval
28

Joliette
32

Trois-Rivières
26

Montréal
116

Gatineau
27

Discussion en ligne
43

Total des participants
546

« Il y a un équilibre à trouver entre la réglementation rigoureuse et l'espace pour la créativité, l'innovation. »

Participants à la conversation publique de Drummondville



POUR UNE ARCHITECTURE DISTINCTIVE

D'emblée, les participants ont désigné ce qui leur déplaît dans leur environnement bâti, en particulier la répétition excessive des mêmes modèles de maisons, « laquelle crée un paysage d'une uniformité déconcertante » au sein d'un même quartier, voire d'une ville à l'autre, peut-on lire dans le rapport de l'INM. La même critique a été faite à l'égard des ensembles de grandes surfaces commerciales situés en périphérie des villes.

Pour contrer cette monotonie, plusieurs ont dit souhaiter mettre de l'avant une architecture typiquement québécoise qui se distinguerait tant par l'emploi de matériaux locaux que par une judicieuse adaptation au climat nordique. Le souci de l'intégration harmonieuse des bâtiments à leur environnement a aussi été exprimé à plusieurs reprises, que ce soit par des rappels de matériaux, le respect des proportions du bâti existant ou encore des aménagements extérieurs liés à l'espace public ou au paysage.

QUESTIONS D'URBANISME

La conversation publique a permis de rappeler que les enjeux liés à l'architecture sont intimement liés à ceux qui concernent l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Au cœur des préoccupations : la place accordée à l'humain, trop souvent relégué au second plan par rapport à l'automobile. Autre souhait récurrent : bénéficier de quartiers plus mixtes, que ce soit sur les plans social ou fonctionnel. Cette mixité va de pair avec la densité du cadre bâti, laquelle permet d'éviter l'étalement urbain et ses désavantages, notamment la dépendance à l'automobile et l'empiètement sur les terres agricoles et les milieux naturels. Certains projets à caractère densificateur inquiètent pourtant, en raison de leur démesure par rapport au paysage environnant et à l'échelle humaine. C'est le cas de plusieurs projets de tours, en particulier Le Phare, à Québec.

INCLUSION ET CONVIVIALITÉ

Les participants de toutes les villes visitées ont insisté sur l'importance d'un environnement bâti favorisant le transport collectif et actif, à la fois pour stimuler la convivialité des espaces publics et contribuer à la réduction des émissions de CO₂.

Autre doléance unanime : l'accès à des espaces publics de qualité en toutes saisons. Les participants ont dit rêver de design urbain innovant, de verdure et de lieux de rencontre, en particulier le long des berges du fleuve Saint-Laurent et d'autres cours d'eau, trop souvent occupées par des propriétés privées. De tels aménagements permettraient en outre de mettre en valeur l'architecture environnante et les paysages locaux.

En raison de nombreuses lacunes constatées dans le domaine de l'accessibilité universelle, certains participants ont aussi souligné l'importance de bonifier la formation des architectes en la matière afin que ceux-ci aillent au-delà des exigences du Code de construction.

PATRIMOINE

« L'actuelle absence de vision, qui entraîne des pertes regrettables de bâtiments patrimoniaux, inquiète les participants », signale également le rapport de l'INM. Globalement, on souhaite un meilleur accompagnement des propriétaires de bâtiments patrimoniaux, assorti d'incitatifs financiers et d'une réglementation plus sévère. La formation de comités d'experts pour éclairer les décideurs, la création de répertoires patrimoniaux et la diffusion des bonnes pratiques ayant cours dans la province ou ailleurs ont aussi été évoquées.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Les participants qui se sont exprimés sur le thème de l'empreinte écologique des bâtiments ont insisté sur la notion d'habitat passif, c'est-à-dire sur le fait d'orienter, de fenestrer et d'isoler un bâtiment en fonction de

l'ensoleillement et des vents dominants pour qu'il recoure le moins possible aux systèmes énergivores que sont le chauffage et la climatisation. La géothermie représente une autre avenue à considérer pour diminuer la consommation d'énergie.

Si l'évolution du cadre bâti en matière d'efficacité énergétique est souhaitée, les participants ont exprimé des avis divergents quant à la manière de procéder. Certains voudraient que les normes en vigueur s'inspirent de certifications telles que LEED, alors que d'autres privilégieraient des mesures incitatives, comme des subventions, ou dissuasives, comme la taxation de la consommation énergétique excessive.

Enfin, le recyclage de bâtiments existants a souvent été désigné comme une voie à privilégier par rapport à la construction neuve. En plus de sauvegarder le patrimoine, cette option réduit la consommation de matériaux et la production de matières résiduelles, tout en contribuant à la densification.

SENSIBILISATION

Toutes ces préoccupations renvoient à la notion de qualité architecturale, laquelle dépend bien sûr des architectes, mais aussi d'une panoplie d'acteurs, qu'il s'agisse des élus, des donneurs d'ouvrage, des promoteurs, des entrepreneurs et de la population en général. Il vaudrait donc la peine, selon les participants, que les pouvoirs publics favorisent les activités de sensibilisation pour élever le niveau des connaissances générales en la matière.

Ces activités pourraient prendre plusieurs formes selon les publics visés : cours pour les élèves du secondaire; contenus grand public (émissions de télévision, chroniques, critiques); guides de bonnes pratiques pour les élus, les fonctionnaires, les promoteurs et les entrepreneurs. Le contact direct avec des réalisations architecturales exemplaires représente aussi une forme de sensibilisation →

« On aime lorsqu'il y a un fil conducteur entre le milieu et le construit. »

Participants à la conversation publique de Saguenay



« Ce que nous apprécions dans les bâtiments et les lieux publics qui nous entourent, c'est lorsqu'il y a possibilité de s'approprier les espaces (...) de s'y identifier. »

Participants à la conversation publique de Montréal

« Les politiciens devraient avoir une vision à plus long terme et plus d'ensemble. »

Participants à la conversation publique de Saint-Jérôme

« Un ministère de l'Architecture pourrait aider à faire comprendre comment l'architecture affecte nos vies. »

Participants à la conversation publique de Québec



« Il faut favoriser les bâtiments multigénérationnels au détriment des résidences pour personnes âgées, et rendre les quartiers fonctionnels (épicerie, pharmacie, écoles). »

Participants à la conversation publique de Trois-Rivières



« Un inventaire patrimonial gardé à jour (local, régional, national) et des incitatifs fiscaux pour la conservation des bâtiments et des maisons anciennes. »

Participants à la conversation publique de Longueuil

« Favoriser l'accessibilité piétonne et limiter l'accès automobile au centre-ville. »

Participants à la conversation publique de Saguenay



« Faciliter l'accès aux lacs et aux berges, les promouvoir. »

Participants à la conversation publique de Sherbrooke

« Le bâtiment le plus écologique est celui qui existe déjà. »

Participants à la conversation publique de Rimouski



« L'architecture contemporaine doit mettre en valeur le patrimoine. »

Participants à la conversation publique de Rimouski



« Il faut développer des plateformes numériques en lien avec les projets ou des assemblées délibérantes à raison de quatre à six fois annuellement. »

Participants à la conversation publique en ligne

efficace, ont souligné certaines personnes. Plusieurs architectes ont par ailleurs noté la nécessité de mieux faire connaître leur rôle dans la population.

DES PROCESSUS À BONIFIER

Pour planifier leurs projets en tenant compte des impératifs de qualité, les donneurs d'ouvrage devraient intégrer des architectes dans leurs propres équipes, ont suggéré les participants. Un groupe a même suggéré la création d'une équipe d'architectes itinérante pour évaluer les projets des donneurs d'ouvrage qui ont moins de ressources, comme les petites municipalités.

Les participants ont aussi souligné l'importance d'améliorer les processus de participation citoyenne existants de manière à « impliquer les citoyens tout au long du projet, plus particulièrement en amont ». Ils estiment que cet aspect devrait être régi par une réglementation claire, efficace et fondée sur les pratiques reconnues dans le domaine.

Mais pour l'heure, un constat fait consensus : la règle du « plus bas soumissionnaire » dans l'octroi de contrats publics est un obstacle à la qualité architecturale, puisqu'elle pousse les architectes à réduire le temps qu'ils accordent à la conception et à la recherche des meilleures solutions. Si le critère du prix peut subsister dans le choix des soumissionnaires, il ne devrait pas être décisif. En outre, plusieurs architectes ont exprimé leur frustration devant des délais de conception souvent trop courts, tous types de projets confondus.

VISION D'ENSEMBLE

Il a été maintes fois déploré que l'aménagement immobilier, au Québec, est surtout assujéti aux intérêts des promoteurs. Pour faire en sorte qu'il reflète davantage les besoins des milieux concernés, les participants s'entendent pour réclamer une vision d'ensemble et à long terme en matière d'aménagement du territoire, tant à l'échelle provinciale que régionale ou municipale. « En ce sens, une politique nationale de l'architecture, ou encore une politique de l'architecture et de l'aménagement du territoire, comme de nombreux participants l'ont suggéré, représenterait un véhicule intéressant pour amorcer le changement nécessaire », affirme le rapport de l'INM.

Voilà qui confirme l'hypothèse que l'OAQ voulait vérifier : le temps est venu pour le Québec de faire évoluer son architecture. 🌐

Le rapport intégral peut être consulté à <https://tinyurl.com/bilan-tournee-pqa>



Promenade de la Rivière-aux-Sables,
Saguenay, Génivel-BPR
Photo: Gratiem Tremblay



Pavillon Lassonde du Musée national
des beaux-arts du Québec, Québec,
OMA Architecture P.C. et Provencher
Roy Architectes
Photo: Bruce Damonte



Future passerelle
Normandie, Longueuil,
Cardin Ramirez Julien
Image: Cardin Ramirez
Julien



Promenade du Lac-des-Nations, Sherbrooke
Photo: Destination Sherbrooke



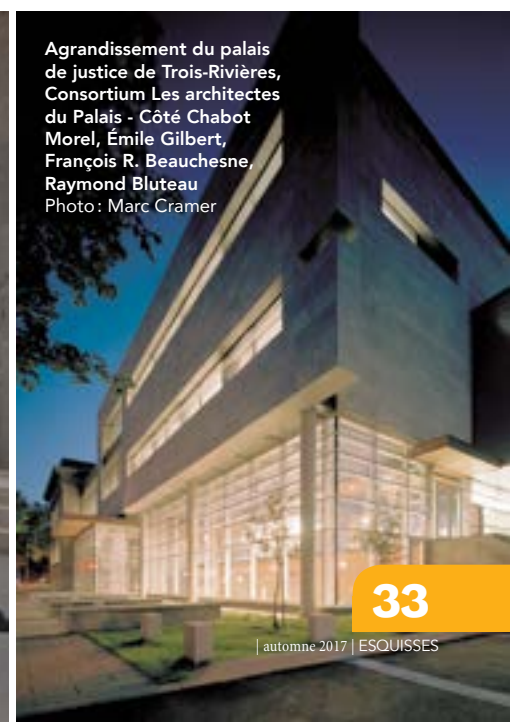
Salle de spectacles Desjardins-Telus,
Rimouski, Dan Hanganu Architectes
et Proulx et Cyr architectes
Photo: Michel Brunelle

Cote d'amour

Dans chaque ville visitée, les participants ont affiché un engouement particulier pour certains espaces publics et bâtiments de leur région. Voici quelques-uns de ces chouchous.



Musée d'art de Joliette, Les
Architectes FABG
Photo: Steve Montpetit



Agrandissement du palais
de justice de Trois-Rivières,
Consortium Les architectes
du Palais - Côté Chabot
Morel, Émile Gilbert,
François R. Beauchesne,
Raymond Bluteau
Photo: Marc Cramer

**CHRISTIAN SAVARD,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE VIVRE EN VILLE**

« Durant les 15 dernières années, mon travail m'a amené partout au Québec pour y donner des conférences ou travailler avec des urbanistes, des élus, des architectes, des citoyens sur l'aménagement des milieux de vie. Partout, une chose fait l'unanimité, le désir d'avoir accès à pied aux services du quotidien – épicerie, école, CPE, restaurant... »

Lettre à *La Presse*, 30 avril

Voix multiples

Des personnalités publiques et des experts éclairés ont pris part à la conversation publique, que ce soit lors de la tournée, à la suite de la sollicitation d'*Esquisses* ou par l'entremise du quotidien *La Presse*, qui a relayé les questions de l'OAQ à ses lecteurs. Voici des extraits de leurs propos.

Christine Lanthier

FRANÇOIS CARDINAL, ÉDITORIALISTE

« La toute première décision comme ministre de l'Aménagement et de l'Architecture ? Spontanément, la priorité irait au diktat du plus bas soumissionnaire. À son abolition, en fait, tant cette règle fait des dégâts au Québec. Il est franchement absurde qu'encore aujourd'hui, une loi force les élus à choisir le projet le moins cher plutôt que le meilleur! »

Éditorial *La Presse*, 19 mars

**GÉRARD BEAUDET, PROFESSEUR
TITULAIRE À LA FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

« La première tâche qui m'incomberait à titre de ministre d'État au Territoire et à l'Architecture serait de présenter à l'Assemblée nationale du Québec un livre vert [qui] reconnaîtrait d'emblée que l'aménagement du territoire québécois est, dans toutes ses déclinaisons – urbanisme, architecture, architecture de paysage, design urbain, génie civil, aménagement rural et agroforestier –, un des principaux ancrages de l'identité collective et une responsabilité politique et citoyenne partagée. »

Lettre à *La Presse*, 19 mars

**ALAN DESOUSA,
MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-LAURENT, À MONTRÉAL**

« Je souhaite ardemment que tous les programmes concernant les bâtiments du gouvernement du Québec et des instances qu'il finance tiennent compte des notions de qualité architecturale et des exigences du développement durable. Ces valeurs devraient se refléter dans la conception et la réalisation, sachant que si cela représente des coûts additionnels, ils sont récupérables au fil des ans. Ces lieux augmentent la qualité de vie des citoyens et agissent comme une bougie d'allumage pour favoriser le redéveloppement dans les secteurs qui sont visés. À Saint-Laurent, nous en avons d'excellents exemples, comme le Centre de transport Stinson, l'école Trésor du Boisé et la bibliothèque du Boisé. »

Propos recueillis par *Esquisses*

**CATHERINE HAREL BOURDON,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DE MONTRÉAL**

« Pour mieux prendre en compte l'avis des usagers, des citoyens, des habitants, il faut valoriser la participation citoyenne dans la conception des espaces publics. Si j'étais ministre de l'Architecture, je ferais en sorte que ce soit au cœur du programme de développement parce qu'il faut partir des besoins des citoyens. À la CSDM, on mène beaucoup d'actions de concertation dans nos milieux. On veut améliorer cet élément et se doter d'outils supplémentaires, mais ça prend des ressources et du temps... »

Propos recueillis par *Esquisses*

**ALBANIE MORIN, PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
POUR LA QUALITÉ DANS LA
CONSTRUCTION**

« Une plus grande implication des architectes lors de l'élaboration des habitations contribuerait sûrement à une amélioration du parc résidentiel neuf ou rénové, notamment en ce qui a trait à la qualité des aménagements intérieurs, à une meilleure utilisation de l'espace, à une plus grande diversification des quartiers résidentiels ainsi qu'à de meilleurs projets en ce qui a trait aux qualités urbanistiques de ceux-ci. »

Lettre adressée à la présidente de l'OAQ

**FRANÇOIS DUFAUX,
PROFESSEUR À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

« Mon collègue Pierre Thibault, avec son livre *Et si la beauté rendait heureux?*, a eu une couverture publique. Ce genre de sensibilisation, on arrive à le faire de façon générale et, dans un sens, ça peut aider l'idée d'une politique de l'architecture. Le problème c'est que, quand on va vouloir l'articuler concrètement, on va faire face à un barrage de gestionnaires, d'ingénieurs, de comptables qui vont demander des chiffres. Et tant qu'on va leur arriver avec la beauté et qu'on n'aura pas de chiffres, ils vont nous trouver vraiment sympathiques, mais un peu insignifiants. »

Propos recueillis par *Esquisses*

JEAN-RENÉ DUFORT, ANIMATEUR

« [...] je remarque qu'à Montréal, mon "beau" implique la plupart du temps des vieux édifices des années 60 et 70. C'est l'époque où l'audace semblait permise à Montréal. J'espère que nous retrouverons rapidement le plaisir d'investir dans le beau. Car le beau de qualité reste longtemps beau "même après 50 ans". »

Lettre à *La Presse*, 4 juin

**DOMINIQUE POIRAT, ARCHITECTE ET DIRECTRICE DU SERVICE
D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION PATRIMONIALE, ALMA**

« En France, j'ai eu l'occasion de visiter des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, qui sont rattachés aux départements – l'équivalent de nos MRC. Ils travaillent à développer une architecture contemporaine de qualité et à valoriser le patrimoine naturel et urbain en plus d'accompagner les habitants dans la définition des projets locaux. Ils font un travail extraordinaire de sensibilisation. Si on avait une telle structure, ça aiderait grandement à la mise en valeur des paysages et du patrimoine bâti au Québec. »

Propos recueillis par *Esquisses*

**SOPHIE LANCTÔT,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SOCIÉTÉ LOGIQUE**

« Si j'étais ministre de l'Architecture, que ferais-je pour améliorer la qualité des bâtiments? Le Code de construction est perçu comme un objectif à atteindre alors que c'est un minimum en deçà duquel on ne doit pas construire. Il faut renverser cette culture du minimum. En m'inspirant de LEED, je mettrais en place un programme de certification "Durabilité, fonctionnalité et esthétique" basé sur des critères de performance (incluant l'accessibilité universelle, bien sûr!) ainsi que des incitatifs financiers (fiscaux ou autres) pour les propriétaires de bâtiments ayant obtenu la certification. Améliorer la qualité des bâtiments, ça passe inévitablement par la commande du client. Il faut que ce dernier y trouve son bénéfice. »

Propos recueillis par *Esquisses*